



Laon, le 29 juin 2018

Communiqué de presse

Signature de la convention Action Cœur de Ville avec la Ville de Saint-Quentin

Vendredi 29 juin à 16h30

Aujourd'hui, Nicolas Basselier, Préfet de l'Aisne, Frédérique Macarez, Maire de Saint-Quentin, Roland Renard, Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois, Eric Lombard, Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations et Frédéric Roussel, Président du Comité Régional Action Logement ont signé la convention cadre pluriannuelle Action Cœur de Ville de Saint-Quentin.

Le 15 décembre 2017, le gouvernement lançait le programme « Action Cœur de Ville », avec le souhait de réaliser une action concertée, volontariste, partenariale et pluriannuelle en faveur des villes moyennes afin de renforcer l'attractivité des territoires.

Le plan Action Cœur de Ville prévoit d'accompagner les projets de redynamisation de 222 centres de villes moyennes.

La Commune de Saint-Quentin a candidaté et a été retenue bénéficiaire du programme ainsi que 3 autres villes du département : Château-Thierry, Laon et Soissons.

Le cœur de ville de Saint-Quentin présente les enjeux suivants :

Ville de 55 878 habitants située hors d'une métropole, première aire urbaine du département de l'Aisne, ville centre d'un territoire intercommunal de plus de 85 000 habitants, Saint-Quentin dispose d'une position géographique stratégique et joue un rôle de centralité du bassin de vie du pays Saint-Quentinois. Mais la ville de Saint-Quentin, classifiée comme 7ème ville la plus fragile de France, connaît des difficultés : taux de chômage élevé, vacance élevée dans le parc privé, vacances commerciales...

Le programme Action Cœur de Ville constitue donc à la fois une opportunité, mais aussi une nécessité, pour la ville et l'agglomération de Saint-Quentin de créer les conditions efficaces du renouveau.

Le projet Action Cœur de Ville de Saint-Quentin s'ordonne autour des 4 enjeux suivants :

- La revitalisation du cœur de ville,
- La stimulation des investissements immobiliers privés, pour venir ou revenir à Saint-Quentin.
- L'expérimentation sur tous les sujets importants, notamment l'habitat et le logement,
- La valorisation du patrimoine et le développement du tourisme à Saint-Quentin, porteurs d'attractivité.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle

Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 85 47 34 69 - 06 07 98 05 83 Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr

www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02